MINISTERE DES FINANCES
ET DU BUDGET

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail – Progrès

CIRCULAIRE N°0540/MFB-CAB
rectifiant la note circulaire n°0539/MFB/CAB du 08 septembre 2020

En application de la note circulaire n°0539/MFB/CAB du 08 septembre 2020, considérer le compte « **Trésor Public - Recettes Fiscales** » : **40.311101.0.4031.0.0.0.0.0, dans les livres de la BEAC.**

Pour stricte application.

Fait à Brazzaville, le 17 SEPT 2020

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
République du Congo
Le Ministre

Calixte NGANONGO

LARGE DIFFUSION